

Recueil des actes administratifs

 n° 611

2 octobre 2026

Le recueil des actes administratifs est consultable au bureau 212 (Technoforum, 23 avenue Albert Einstein, BP 33060, 17031 LA ROCHELLE), ainsi que sur le site internet de l'université (<https://www.univ-larochelle.fr/luniversite/infos-statutaires-et-reglementaires>).

Table des matières

Arrêtés

Arrêté n° 2026-441 du 30 septembre 2026 portant recevabilité des candidatures et listes pour l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers aux conseils des départements de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle du 13 octobre 2026

**Arrêté n° 2026-441 du 30 septembre 2026 portant
recevabilité des candidatures et listes pour l'élection des
représentantes et représentants des usagères et usagers
aux conseils des départements de l'Institut universitaire
de technologie de La Rochelle du 13 octobre 2026**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu les statuts de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle Université, notamment son article 17,
Vu le règlement électoral de La Rochelle Université,
Vu l'arrêté n°2026-317 du 28 août 2026 portant organisation de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers aux conseils des départements de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle du 13 octobre 2026,
Considérant que la liste électorale du collège 3 des usagères et usagers du département Réseaux et télécommunications de BUT 1 est constituée de seulement deux femmes et que les deux ont exprimé par écrit leur refus de se porter candidates aux présentes élections,

ARRÊTE

Article 1 – Recevabilité des candidatures pour le collège 3 des usagères et usagers du département Génie biologique de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 1 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Génie biologique de BUT 1		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
Étudiants GB 1	1	LEPETIT Carla
	2	VALANTIN Louis
	3	BERTRAND Capucine
	4	Néant

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 2 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Génie biologique de BUT 2		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
Étudiants GB BUT 2	1	LAHAYE Emma
	2	CAGNAC Noah
	3	FLORETTE Jade
	4	HINGER Paul

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 3 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Génie biologique de BUT 3		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
BUT 3 GB	1	GUITTON Luka
	2	IMBERT Laura
	3	BIBOLLET Yanis
	4	Néant

Article 2 – Recevabilité des candidatures pour le collège 3 des usagères et usagers du département Génie civil – construction durable de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 1 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Génie civil – construction durable de BUT 1		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
BUT 1 GC	1	VISSCHER Célian
	2	GAILLARD Romane
	3	PAYEN Tony
	4	Néant

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 2 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Génie civil – construction durable de BUT 2		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
Élection étudiante	1	PELÉ Yana
	2	BOURON Yannis
	3	LEFEVRE Judith
	4	Néant

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 3 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Génie civil – construction durable de BUT 3		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
Étudiant GCCD BUT 3	1	MAROT Elsa

	2	MARTIN-LE ROUX Nathan
	3	Néant
	4	Néant

Article 3 – Recevabilité des candidatures pour le collège 3 des usagères et usagers du département Informatique de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 1 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Informatique de BUT 1		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
Délégués BUT 1 Informatique	1	BRIGNONE Hugo
	2	BOUGRAS Louna
	3	COIN Clément
	4	GIRARD Maéva

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 2 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Informatique de BUT 2		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
BUT 2 INFO	1	GIBEAUD Maxime
	2	DEVAUX Céline
	3	ZANINI Maxence
	4	BERNARD Anaëlle

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 3 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Informatique de BUT 3		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
BUT 3 INFO	1	GARNIER Simon
	2	GAILLARD Arwenne
	3	PAULMIER Noah
	4	Néant

Article 4 – Recevabilité des candidatures pour le collège 3 des usagères et usagers du département Réseaux et télécommunications de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 1 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Réseaux et télécommunications de BUT 1		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
BUT 1 Réseaux Télécommunications 2	1	BRIDE-BONNOT Enzo
	2	DEGROOTE Alexis

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 2 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Réseaux et télécommunications de BUT 2		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
BUT 2 R et T	1	AHAMED Naïma
	2	PARIS Lucas

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 3 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Réseaux et télécommunications de BUT 3		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
BUT RT 3	1	LAURENS Raphaël
	2	BIGOT Candice

Article 5 – Recevabilité des candidatures pour le collège 3 des usagères et usagers du département Techniques de commercialisation de l'Institut universitaire de technologie de La Rochelle

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 1 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Techniques de commercialisation de BUT 1		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
BUT 1 TC	1	CHAMPAIN Célia
	2	SAUVION Arthur
	3	LEJEUNE Océane
	4	PELTRIAUX Maël

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 2 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Techniques de commercialisation de BUT 2		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
BUT 2 TC	1	CAUPENNE Alessia
	2	MAYONOBÉ Simon
	3	BARASSIN Alexia
	4	Néant

Les listes suivantes sont déclarées recevables dans le cadre de l'élection des représentantes et représentants des usagères et usagers de BUT 3 :

Collège 3 des usagères et usagers du département Techniques de commercialisation de BUT 3		
Nom de la liste	N°	Noms de la candidate et du candidat
BUT 3 TC	1	BIDEAU Lys
	2	MARCEILLIER Nathan
	3	Néant
	4	Néant

Article 6 – Mesures d'exécution et de publicité

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'Université.

Fait à La Rochelle, le 30 septembre 2026.

Pour et par délégation du président de l'Université,

Ludivine Rouer, Directrice des affaires juridiques et statutaires